

Durée de la procédure : **10'**

ÉTAPES DU PARAMÉTRAGE DE LA COTISATION UPC PUB EN DSN

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT

PARTIE 4 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE SPÉCIFIQUE

Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS

Section 2 : Paramétrage organisme

Section 3 : Paramétrage DSN

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Section 1 : Maille agrégée

Section 2 : Maille nominative

Nous vous informons que depuis la période d'emploi de janvier 2024 (dépôt DSN au 5 ou au 15 février 2024), la cotisation syndicale UPC PUB est déclarée en DSN.

Si vous êtes concernés, vous avez reçu un mail de la part d'AUDIENS/AGEPRO vous indiquant :

- L'intégration de la cotisation UPC PUB en DSN.
- La mise à disposition des fiches de paramétrage sur Net Entreprises (avec les prévoyances Audiens).

Le présent document vous permettra d'effectuer les manipulations afin d'intégrer la cotisation syndicale UPC PUB à la DSN. Ces différentes étapes sont à réaliser pour tous les dossiers concernés par cette cotisation.

Attention : la cotisation doit être présente sur les bulletins de paye pour qu'elle puisse être envoyée dans la DSN (il s'agit en principe du module **148730** « **COTISATION SYNDICALE UPC PUB** »).

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

Dans un premier temps, vous devez récupérer la fiche de paramétrage mise à disposition par Audiens, elle vous donnera les éléments à renseigner dans Studio. Pour cela :

- 1.1. Connectez-vous sur votre espace de dépôt des DSN.
- 1.2. Cliquez sur « **Accéder aux fiches de paramétrage** ».

The screenshot displays the 'Historique des échanges' and 'Récapitulatif' sections of the XOTIS DSN interface. The 'Récapitulatif' section shows a table with columns for 'Déclarations non transmises', 'Déclarations rejetées', and 'Déclarations conformes'. Below this, the 'Dépôt d'un nouveau fichier' section is visible, including a 'Choisir un fichier' button and an email address field. The 'Services complémentaires' section at the bottom lists various links, with 'Organismes complémentaires : Accéder aux fiches de paramétrage' highlighted by an orange oval.

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif		pour l'échéance au 05 Août 2023	
Déclarations non transmises	1		
Déclarations rejetées	0		
Déclarations conformes	0		

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant [ici](#).

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : service-paie@xotis.com. Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

Services complémentaires

Vous pouvez accéder aux services complémentaires proposés par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :

- Mandats de prélèvement : [Accéder au module de gestion des mandats](#)
- CRPNPAC : [Accéder aux services complémentaires CRPNPAC](#)
- Informations utiles : [Accéder aux rapports complémentaires pour la gestion RH/paie](#)
- URSSAF : [Accéder aux Services +](#)
- CNAM : [Accéder aux BPIJ](#)
- Organismes complémentaires : [Accéder aux fiches de paramétrage](#)
- MSA : [décomptes JJ employeur](#)
- DSN_FIAB : [Accéder au service FIAB](#)

1.3. Téléchargez la fiche de paramétrage des prévoyances AUDIENS (P0983).



Précisions : dans la fiche de paramétrage AUDIENS, la cotisation UPC PUB fait une distinction entre « **Cadres et assimilés** » et « **ETAM** » mais la codification est identique. Dans Studio, le paramétrage est fait sur un module unique commun à tous les salariés, il ne sera donc pas nécessaire de renseigner les deux lignes pour l'envoi en DSN.

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

Dans un second temps, il est nécessaire de vérifier le numéro de module sur lequel est calculée la cotisation syndicale UPC PUB.

Par défaut, le module pré-paramétré est le suivant : **148730 « COTISATION SYNDICALE UPC PUB »**.

Identifiez le module de la cotisation syndicale UPC PUB sur un bulletin de paye (format détaillé) ou sur un historique.

Exemple : Le module identifié est le module par défaut

138722	C.E.T. CADRE T1	1 065,00	0,140	-1,49	0,210	2,24
138736	C.E.T. CADRE T2	116,78	0,140	-0,16	0,210	0,25
138900	RET.COMPL. CADRE T1	1 065,00	3,930	-41,88	3,940	41,98
139250	RET.CADRE T2	116,78	8,840	-10,09	12,950	15,12
139500	APEC CADRE TB	116,78	0,024	-0,03	0,038	0,04
139640	APEC CADRE TA	1 065,00	0,024	-0,28	0,038	0,38
140070	PREVOYANCE CADRE	1 065,00	0,120	-1,28	1,820	17,25
140100	O.S.C. INTERM	1 181,78			0,140	1,85
141028	ASSURANCE CHOMAGE INTERMITTENT	1 181,78	2,400	-28,38	9,050	108,95
141030	MAJORATION CDD USAGE	1 181,78			0,500	5,91
142533	A.G.S. INTERMITTENT	1 181,78			0,200	2,36
142544	CONDES SPECIALES	1 181,78			10,800	133,18
148730	COTISATION SYNDICALE UPC PUB	1 181,78			0,500	5,91
149900	PARTICIPATION CONSTRUCTION	1 299,96			0,450	5,85
150070	FORMATION CONTINUE (Part légale)	1 181,78			2,000	23,84
150080	FORMATION CONTINUE (Part convertL)	1 181,78			0,100	1,18

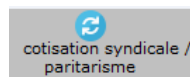
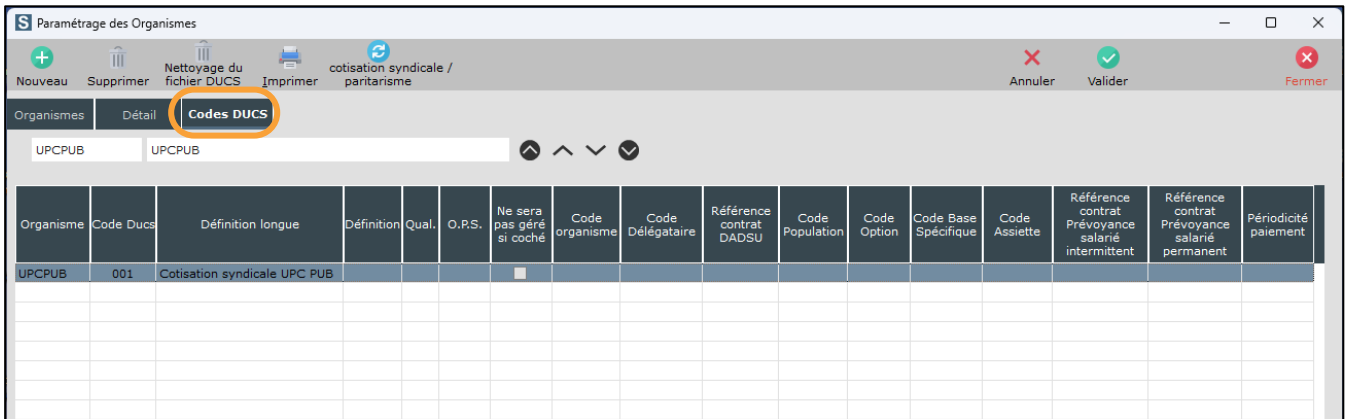
Exemple : Le module identifié est un module spécifique

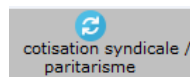
138722	C.E.T. CADRE T1	1 065,00	0,140	-1,49	0,210	2,24
138736	C.E.T. CADRE T2	116,78	0,140	-0,16	0,210	0,25
138900	RET.COMPL. CADRE T1	1 065,00	3,930	-41,88	3,940	41,98
139250	RET.CADRE T2	116,78	8,840	-10,09	12,950	15,12
139500	APEC CADRE TB	116,78	0,024	-0,03	0,038	0,04
139640	APEC CADRE TA	1 065,00	0,024	-0,28	0,038	0,38
140070	PREVOYANCE CADRE	1 065,00	0,120	-1,28	1,820	17,25
140100	O.S.C. INTERM	1 181,78			0,140	1,85
141028	ASSURANCE CHOMAGE INTERMITTENT	1 181,78	2,400	-28,38	9,050	108,95
141030	MAJORATION CDD USAGE	1 181,78			0,500	5,91
142533	A.G.S. INTERMITTENT	1 181,78			0,200	2,36
142544	CONDES SPECIALES	1 181,78			10,800	133,18
149900	PARTICIPATION CONSTRUCTION	1 299,96			0,450	5,85

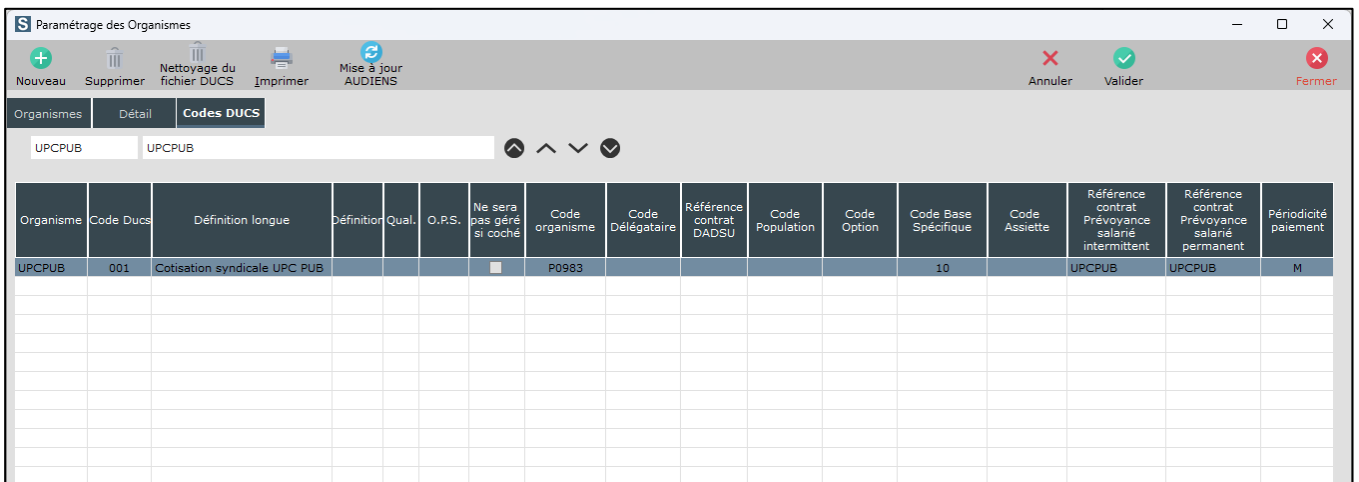
Dans cet exemple la cotisation syndicale UPC PUB est paramétrée sur le module 147500.

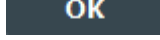
PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT

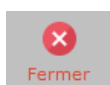
Afin de paramétrer la cotisation UPC PUB en DSN, rendez-vous dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Organismes Sociaux** ». Sélectionnez l'organisme **UPCPUB** et cliquez sur l'onglet « **Codes DUCS** ». *S'il n'est pas déjà existant, l'organisme UPCPUB est créé automatiquement lorsque vous accédez au paramétrage des organismes sociaux.*

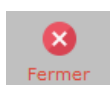


Cliquez ensuite sur le bouton . Les informations se mettront automatiquement à jour.



À l'information « **Mise à jour effectuée !** », cliquez sur le bouton . Vérifiez le paramétrage avec la fiche de paramétrage AUDIENS.



Cliquez sur le bouton .

⚠ Si le message suivant s'affiche : « La cotisation Syndicale ou Paritarisme UPCPUB n'est pas active dans ce dossier, vous devez l'activer si vous êtes concernés ».

Cela signifie que le module de la cotisation UPC PUB n'est pas activé. Afin de l'activer, dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ». Entrez le numéro de module **1487** et positionnez-vous sur le module **1487/30** « **COTISATION SYNDICALE UPC PUB** ». Dans la colonne « **Actif** » sélectionnez « **Oui** » (pour information, une fois validé le « **Oui** » ne sera plus affiché).

Ok	Mod /	Libellé	Ty	Valeur Taux	Valeur Euro	Net Social	Livre Base	Livre Résultat	Livre Résultat 2	Début validité	Fin validité	Actif
	1487-30	COTISATION SYNDICALE USDA	M	0,5000				COTIS SYNDI				Non
	1487-30	COTISATION SYNDICALE UPC PUB	M	0,5000				COTIS SYNDI				Non
	1488	REGUL. CONGES SPECTACLES	M	0,2500				CONGES SPEC				Non
	1489	FNAS INTERMITTENT	M	1,4500				FNAS				Non

Attention : si vous avez déjà effectué des bulletins sur la période à déclarer sans que ce module soit actif, vous devrez les recalculer car la cotisation n'est pas présente sur les bulletins.


PARTIE 4 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE SPÉCIFIQUE

Le module identifié n'est pas celui paramétré par défaut.

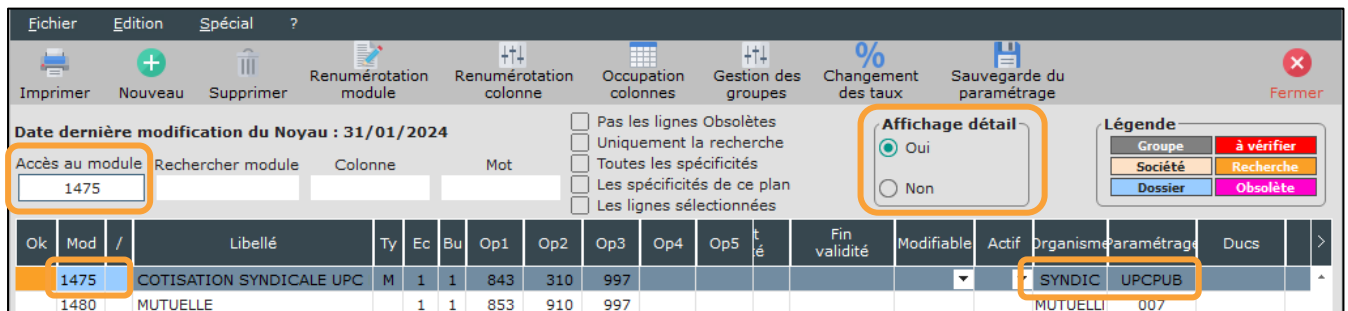
Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS

Dans le plan de paye, vérifiez dans quel organisme la cotisation syndicale UPCPUB est déclarée. Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».

Indiquez le numéro du module dans le champ « **Accès au module** » puis dans l'option « **Affichage détail** » cliquez sur « **Oui** ». Notez ce qui est renseigné dans les colonnes « **Organisme** » et « **Paramétrage** ». Fermez le plan de

paye par le bouton 

Exemple : La cotisation syndicale UPC PUB est sur le module 147500



Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	té	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	paramétrage	Ducs
	1475		COTISATION SYNDICALE UPC	M	1	1	843	310	997							SYNDIC	UPCPUB	
	1480		MUTUELLE		1	1	853	910	997							MUTUELLI	007	

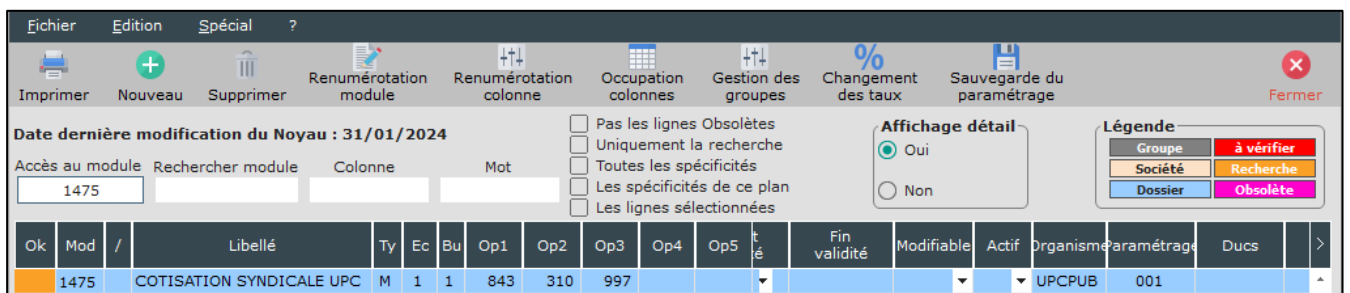
Dans cet exemple, la cotisation syndicale est déclarée dans l'organisme SYNDIC et sous le code UPCPUB.

Pour des raisons de déclaration en DSN, il faut impérativement que la colonne « **Organisme** » et la colonne « **Paramétrage** » soient les mêmes que celles indiquées sur le module par défaut **1487/30** « **COTISATION SYNDICALE UPC PUB** ».

Positionnez-vous sur votre module spécifique (147500 dans notre exemple).

Dans la colonne « **Organisme** » saisissez **UPCPUB**.

Dans la colonne « **Paramétrage** » saisissez **001**.



Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	té	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	paramétrage	Ducs
	1475		COTISATION SYNDICALE UPC	M	1	1	843	310	997							UPCPUB	001	

Cliquez sur le bouton  et à la question « **Mise à jour des fichiers ?** » cliquez sur .

Section 2 : Paramétrage organisme

L'organisme étant devenu l'organisme paramétré par défaut, il convient de suivre les étapes indiquées dans « **PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT** ».

Section 3 : Paramétrage DSN

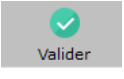
Pour que la déclaration de la cotisation UPC PUB soit correctement effectuée, indiquez le module spécifique sur lequel elle est calculée.

Pour cela, sur la fenêtre de la DSN, cliquez sur l'onglet « **Paramètres** ».

Cliquez sur le bouton  , la seconde page de paramétrage apparaît. Cliquez dans l'onglet

Modules syndicat, paritarisme et divers

. Dans le champ « **Module Cotisation Syndicale à l'UPCPUB** », indiquez le

numéro de votre module spécifique (par défaut le module paramétré est 148730). Cliquez sur le bouton  pour mémoriser la modification.

Exemple : Le module spécifique pour la cotisation syndicale UPC PUB est le 147500

Paramétrage des Modules

✓ Valider ✗ Fermer

Général **Modules syndicat, paritarisme et divers**

Module Cotisation Syndicale au SPI	148701	Module(s) de Droit d'auteur	
Module Cotisation Syndicale à l'USPA	148720	Module(s) de Droit de doublage	125097,125098
Module Cotisation Syndicale à l'UPCPUB	147500	Module(s) de Droit de rediffusion	120549,120550,120551
Module Cotisation Paritarisme FCAP EAC	151220		
Module non utilisé			
Module non utilisé			
Module non utilisé			

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une prévoyance, les consignes données par AUDIENS prévoient que la cotisation syndicale UPC PUB doit être déclarée en DSN de la même façon qu'une prévoyance.

Dans la DSN, la cotisation syndicale UPC PUB est déclarée sous le code organisme de la prévoyance AUDIENS (P0983).

DUCS Organisme UPCPUB				
Période : 01/2024				
001	Cotisation syndicale UPC PUB	1 181,78	0,500	5,91
Nombre de lignes : 1				5,91
Montant du règlement				5,91
Banque : TOTO / NSMBFRPPXX / FR7630788001000860044000782			Mode de paiement <u>Prélèvement SEPA</u>	

Section 1 : Maille agrégée

L'affiliation à la cotisation syndicale UPC PUB est envoyée dans le bloc **S21.G00.15** « *Adhésion prévoyance* ».

Le montant du versement est envoyé dans le bloc **S21.G00.20** « *Versement organisme de protection sociale* » et dans le bloc **S21.G00.55** « *Composant du versement* ».

Section 2 : Maille nominative

Pour chaque salarié et pour chaque bulletin dans lequel elle est calculée, la cotisation syndicale UPC PUB est déclarée via les blocs :

- **S21.G00.70** « *Affiliation prévoyance* »,
- **S21.G00.78** « *Base assujettie* », dont le code de base assujettie est valorisé à **31** « *Éléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire* »,
- **S21.G00.79** « *Composant de base assujettie* » dont le type de composant est valorisé à **10** « *Salaires brut prévoyance* »,
- **S21.G00.81** « *Cotisation individuelle* ».